

FONDATION
POUR UNE
TERRE
HUMAINE

RAPPORT ET COMPTES ANNUELS

Octobre 2016 – Septembre 2017

CONTENU

Editorial

Coup d'œil sur l'année écoulée

Aspects financiers
Activités de financement de projets

Projets financés

- Bien-être animal
 - Relation Homme-Vivant
 - Justice climatique
 - Protection de la biodiversité animale et végétale
-

Organisation de la Fondation

EDITORIAL

Cette année 2016-2017 a vu la poursuite de la diminution de nos activités traditionnelles de subventionnement, mais en même temps l'évolution de celles-ci et l'apparition de nouvelles activités.

Partant en effet du constat de l'inefficacité relative du militantisme écologique radical, tant que ne change pas la relation destructrice et violente que nous avons avec les animaux, les plantes et la Terre, nous pensons qu'il est maintenant prioritaire d'évoluer vers moins d'anthropocentrisme et plus d'empathie réelle pour les êtres vivants, afin de mieux ressentir leurs besoins spécifiques et la façon dont nous pouvons les aider à vivre et survivre.

C'est pourquoi nous avons décidé de nous concentrer sur les actions associatives visant au rétablissement d'une relation plus équilibrée entre l'homme et le vivant. A titre d'exemple nous avons subventionné cette année une association – Oko Za Oko – qui se propose de montrer dans un film la possibilité de détenir chez soi des ruches non pas pour faire du miel mais pour servir de refuge aux abeilles menacées d'extinction.

Nous avons également initié la production par nous-mêmes d'une série de portraits filmés de personnes ayant une relation particulière, respectueuse et amicale, avec le monde végétal. Un premier portrait a ainsi été réalisé en 2017 avec celui de Ruurd Walrecht en Suède, et nous comptons poursuivre en 2018 avec d'autres portraits similaires.

Ce qui ne nous empêchera pas de continuer à soutenir, si l'occasion se présente, d'autres sujets d'intérêt prioritaire pour nous tels que les centres de soins de la faune sauvage ou les collectifs néo-ruraux autonomes.

J.L. Gueydon de Dives
Président

COUP D'OEIL SUR L'ANNEE ECOULEE

Aspects financiers

Au cours de l'année écoulée nous avons **payé** 59,477 CHF de subventions (contre 149,990 CHF l'exercice précédent), et nous avons **engagé** 58,552 CHF (contre 114,662 CHF l'an passé).

Nous constatons donc la poursuite de la diminution tant de nos activités de subventionnement de nouveaux projets (dons engagés), que du montant des dons payés.

Notre ratio de frais administratifs (loyers, téléphone, consultations, assurances, internet, impôts, etc) sur dons payés est passé à 10 % cette année, contre 8 % l'an dernier.

Notre don le plus petit a été de 1,101 CHF, et notre don le plus important de 17,362 CHF.

Activités de financement de projets

Comme indiqué précédemment notre activité de financement de projets a été en diminution avec seulement 8 projets nouveaux, dont 6 en France et 2 en Suisse.

Projets subventionnés au cours de l'exercice 2016-2017

BIEN-ETRE ANIMAL

Apus Apuces (France)

Nous avons donné un nouveau coup de pouce à ce centre de soins de la faune sauvage, situé dans le département du Loiret, pour les frais d'alimentation des animaux en volière.

Site internet : <https://apusapuces45.wordpress.com>

Domaine des Douages (France)

Cette association, aidée à plusieurs reprises par la fondation, a pour objet de récupérer et protéger les animaux de ferme maltraités et/ou abandonnés. Cette fois-ci nous l'avons aidée pour la réfection d'une partie de la toiture d'un bâtiment agricole à usage de bergerie.

Site internet : domainedesdouages.over-blog.com

RELATION HOMME-VIVANT

AAFTH (France)

Nous avons subventionné cette association, amie de la fondation dont elle prolonge les activités en France, pour la réalisation d'un film de 15' sur un hollandais installé en Suède qui améliore les variétés locales en les croisant avec des variétés sauvages ou cultivées dans des zones froides (Sibérie, Canada...). Ce film est le premier d'une série de portraits de personnes particulièrement à l'écoute des besoins des plantes.

Site internet : <https://vimeo.com/236722605>

JUSTICE CLIMATIQUE

CCJS-SUISSE (Suisse)

Nous avons aidé cette association genevoise à organiser une tournée européenne des défenseurs amérindiens de Standing Rock (USA) s'opposant au pipeline DAPL nord américain.

Site internet : <http://www.climatjusticesociale.org>

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ANIMALE ET VÉGÉTALE

Nature et Savoirs (France)

Cette association se propose de réactiver les liens entre la Nature et l'Homme et les savoirs traditionnels. Nous l'avons aidée à collecter et éditer les connaissances orales du peuple Maasai du Kenya concernant les plantes sauvages et leurs utilisations pour l'alimentation, les soins et les autres usages traditionnels.

Oko Za Oko (France)

Nous avons aidé cette association à réaliser un film documentaire intitulé « Ruches et biodiversité » sur les abeilles, proposant des pistes concrètes pour une apiculture naturelle et durable, respectueuse des abeilles, où il est

question de se mettre au service des abeilles et non plus uniquement au service de la production de miel.

Site internet : <http://www.oko-za-oko.eu>

Ressources (Suisse)

Cette association a été créée pour reprendre les activités exercées antérieurement par Kokopelli Suisse en matière de production et de diffusion de semences de variétés de conservation. Nous l'avons aidée à assurer cette transition.

Site internet : www.association-ressources.ch

Terradelici (France)

Cet écosite en permaculture est situé dans un domaine de 4ha en Aveyron. Nous l'avons aidé à acquérir une serre et à mettre en place des buttes pour y planter des haies visant à protéger le site et les écosystèmes des vents froids et forts.

Site internet : <https://terradelici.puzl.com>

ORGANISATION DE LA FONDATION

Conseil de Fondation

- Corvisy-Millierat Céline
- Gueydon de Dives Jean-Louis
- Hoffer Françoise
- Schalck Dominique

Révision

FIDUCOM – 15 route de Fribourg, 1723 Marly 2, Suisse

Modalités d'examen des dossiers

Les décisions de financement sont prises par le Conseil de Fondation. Celui-ci se réunit trois fois par an, généralement en mars, en juin et en novembre.

Les dossiers de financement doivent parvenir au siège de la Fondation au moins un mois avant la date de réunion du Conseil.

La procédure habituelle est la suivante :

- Envoi d'une lettre de motivation courte à la Fondation, décrivant les grandes lignes du projet. La Fondation répond dans un court délai afin d'indiquer si le projet est éligible.
- Dans le cas où le projet est éligible, envoi d'un dossier complet pour examen. Ce dossier doit indiquer notamment les buts du projet, les moyens mis en œuvre, la nature juridique de l'organisation qui le présente, l'expérience des porteurs du projet et le montage financier envisagé.
- En cas de réponse positive du conseil, une convention est signée entre l'organisme aidé et la fondation reprenant le but, les étapes du projet, les moyens mis en œuvre et les procédures de suivi et de contrôle.

Buts de la fondation (extraits des statuts)

La Fondation a pour but de :

- Défendre l'environnement naturel et la biodiversité,
- Lutter contre la pauvreté et l'exclusion, particulièrement en ce qui concerne la sécurité et la salubrité alimentaires, ainsi que l'accès à des soins de qualité.

La Fondation s'intéresse en priorité aux initiatives réellement innovantes contribuant à changer effectivement les modes de vie et les manières de faire, et apportant en même temps une amélioration concrète de la situation des personnes concernées.